



Communiqué intersyndical du 07 décembre 2022

Aujourd'hui, pour la seconde fois, La direction a refusé d'octroyer aux salariés de SCC France la prime pouvoir d'achat demandée pour pallier aux effets de l'inflation galopante que subit chacun d'entre nous.

Restons unis dans nos actions pour l'obtenir.

Quelle action seriez-vous prêt à mener pour appuyer cette demande ?

Répondez rapidement en scannant le QR code ci-dessous.

La réponse à ce questionnaire anonyme prend moins d'une minute.

Parlez-en autour de vous



ou retrouvez le lien sur les sites internet de vos syndicats

<http://sccsyndicats.free.fr>

Partagez ce tract - Partagez cette information

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

